fournie à cette partie de l'Ontario. Je vois que vous vous levez, monsieur l'Orateur, aussi vais-je me rasseoir et laisser la parole au député de Sault-Sainte-Marie.

M. l'Orateur adjoint: Avant de donner la parole au prochain orateur, je dois signaler que par l'une de ces coïncidences qui ne se rencontrent qu'une fois dans la vie, l'auteur et le comotionnaire de ce bill portent tous deux le même nom que deux autres députés. Le comotionnaire de la motion à l'étude est le député de Winnipeg-Nord-Centre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je vous remercie de cette mention favorable, monsieur l'Orateur.

• (1740)

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'aimerais d'abord féliciter le député d'Algoma (M. Foster), d'avoir essayé de prolonger les débats de façon que le projet de loi ne puisse être voté avant la clôture. Il a très bien fait les choses, bien que je ne partage pas son opinion.

Je félicite aussi le député de Bellechasse (M. Lambert) de la motion qu'il a présentée. Il importe que nous tâchions d'obtenir des renseignements du gouvernement, surtout du ministère de l'Expansion économique régionale. Je crois avoir plus de chance que le député de Bellechasse puisque j'ai en ma possession un document confidentiel reçu il y a quelques jours. Il a été rédigé par un groupe d'étude du ministère de l'Expansion économique régionale qui a étudié la région du Nord de l'Ontario. Le groupe d'étude a produit un rapport intitulé «Revue régionale de l'Ontario». Je crois qu'il contient des renseignements très importants que devrait connaître le comité de l'expansion économique et régionale. Je vois qu'un certain nombre de membres de ce comité sont présentement à la Chambre et je serai très heureux de leur donner des copies de ce rapport lorsque j'aurai terminé.

Dans le Nord de l'Ontario, nous avons beaucoup de sympathie pour les habitants des Maritimes, parce que nous sommes une région sous-développée comme le sont les Maritimes et certains secteurs du Québec et de l'Ouest canadien. De 1961 à 1971, dans le Nord de l'Ontario, l'emploi n'a accusé une hausse que de 18 p. 100 comparativement à une hausse de 47 p. 100 en Ontario et de 43 p. 100 dans le reste du Canada. Le revenu par habitant est passé d'un montant équivalent à la moyenne canadienne en 1961 à seulement 93 p. 100 de la moyenne nationale en 1969. Le chômage chronique est l'un de nos problèmes. Les jeunes diplômés sont incapables de trouver un emploi et ils sont obligés d'aller dans le sud de l'Ontario. C'est un autre problème avec lequel nous sommes aux prises.

Ce rapport du ministère de l'Expansion économique régionale souligne ces problèmes importants, et j'aimerais en citer quelques-uns des extraits les plus importants à la Chambre. Après avoir examiné le fonctionnement du ministère de l'Expansion économique régionale, pendant quatre ans, les auteurs du rapport déclarent:

En résumé le nord de l'Ontario occupe à peu près la même position relative dans l'économie canadienne qu'il occupait il y a quatre ans quand la région a été désignée pour la première fois. Il reste isolé du courant principal de l'activité économique du reste de la province. Comme région à croissance lente, ses problèmes sont semblables à ceux qui existent dans l'Ouest et jusqu'à un certain point dans les provinces Maritimes.

Ailleurs dans le rapport, il est dit:

Les perspectives de croissance de la région doivent être considérées au mieux comme variées. Tandis qu'un regain de la production a pu se produire dans les secteurs traditionnels (mines, forêts, et industries connexes) l'augmentation de l'embauche sera relati-

Expansion économique régionale

vement faible et certainement bien inférieure aux exigences générales pour la région telles qu'elles ont été prescrites par le gouvernement de l'Ontario. Les villes où il y a une seule industrie continueront de décliner et la possibilité d'épuisement des ressources—spécialement des minéraux—crée une certaine incertitude en ce qui concerne les perspectives de croissance à long terme de la région.

Le rapport mentionne les problèmes particuliers au nord de l'Ontario en ces termes:

Même les centres les plus importants de la région n'ont progressé que faiblement au-delà de leurs activités d'origine centrées sur les ressources. Il faut ajouter à ceci des problèmes d'infrastructures comme la pénurie de logements adéquats, l'insuffisance des installations d'égouts et le manque de terrains industriels pleinement viabilisés. Troisièmement, l'éloignement des marchés principaux de l'Amérique du Nord entraîne des frais de transport plus élevés que par exemple dans la région dont Toronto se trouve le centre.

Le rapport continue à décrire le programme du ministère de l'Expansion économique régionale dans le nord de l'Ontario, et je cite de nouveau:

Dans le nord de l'Ontario, des stimulants représentant 31 millions de dollars ont été versés à 57 établissements. Ceux-ci espèrent créer 4,000 emplois grâce, à un investissement de capital d'environ 200 millions de dollars.

Vous remarquerez qu'on espère, et qu'on ne garantit rien. Le rapport continue en ces termes:

Dans la distribution globale des stimulants dans le nord de l'Ontario, deux entreprises ont acquis la part du lion. D'un total de 31 millions de dollars de stimulants, l'Algoma Steel à Sault-Sainte-Marie a reçu 12 millions de dollars et Eckstall Mining dans le comté de Hoyle, juste à l'est de Timmins, a reçu 8 millions de dollars. Ainsi 20 millions de dollars ont été affectés à deux projets; les 11 autres millions de dollars er repartissent entre 55 entreprises.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. Je crois que l'honorable député d'Algoma (M. Foster) a une question à poser, si l'honorable député de Sault-Sainte-Marie (M. Symes) y consent. La présidence posera ensuite sa propre question à l'honorable député.

M. Foster: Monsieur l'Orateur, l'honorable député a parlé à la subvention accordée à la Algoma Steel Corporation et semblait s'y opposer. Je me demandais si, en fait, il croyait que la subvention qu'a faite le ministère à la Algoma Steel Corporation est satisfaisante?

M. Symes: Monsieur l'Orateur, il ressort du rapport que la majorité des subventions destinées au Nord de l'Ontario ont été accordées à deux sociétés, l'une à Sault-Sainte-Marie et l'autre à Timmins. Ainsi, les sommes d'argent qui ont ensuite été divisées entre les autres régions du Nord de l'Ontario étaient plutôt minimes.

Toute la question se rattachant à la motion du député de Bellechasse est que si nous avions eu accès à ces renseignements du gouvernement, l'étude du Comité de l'expansion économique régionale aurait pu avoir beaucoup d'importance. Lorsque nous sommes allés hier à Sudbury et que nous avons entendu les mémoires présentés par les municipalités, les organismes et les particuliers, on nous a fait part de ce genre de problème. Le MEER a fait des études, mais les habitants de la région n'y ont pas eu accès alors qu'ils auraient pu en tirer des avantages, et mettre au point des programmes et des politiques pour le Nord de l'Ontario. Donc, si nous jetons un coup d'œil sur la situation qui existe au Nord de l'Ontario, nous voyons que la façon pêle-mêle dont le ministère a abordé la question n'a pas résolu nos problèmes. Cette région a besoin d'un plan d'ensemble coordonné.